



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE**

PROCES VERBAL N° 09 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	19/03/2021 – Par visioconférence
Président :	TESSIER Yannick
Présent(s) :	CHARBONNIER Jacques, FROGER Alain, PHILIPPEAU Dominique, QUIGNON Jacques, SALMON Eric, SOULON Franck, PAQUEREAU Gérard
Excusé(s) :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) et du GJ DU VIHIERSOIS (553569), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. FROGER Alain, membre du club de LA POMMERAYE POMJ (545613) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. QUIGNON Jacques, membre du club de MURS ERIGNE ASI (511715) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. SALMON Eric, membre du club de DAUMERAY AJAX F (545419) et du GJ ETRICHE 2DH (581672), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SOULON Franck, membre du club de TOUTLEMONDE MAULEVR (550965) et du GJ MAULEZIERES (551361) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation des Procès-verbaux

Le procès-verbal n°08 du 09/01/2021 est approuvé.

2. Compétitions

Actuellement aucune date de reprise n'étant fixée, la commission ne peut donc pas à ce jour définir son choix concernant la poursuite des compétitions.

→ Organisation si reprise fin de saison

Si toutes les conditions étaient réunies à savoir :

- Autorisations gouvernementales, fédérales, ligue et district
- Autorisation d'ouverture des vestiaires

- Autorisation d'ouverture des buvettes
- Date limite fixée au week-end du 8 mai

La commission présentera un projet de compétition par poules géographiques restreintes de 5 ou 6 équipes et par niveau de compétition sur 6 journées maximum. Il n'y aura aucune obligation d'engagement.

→ **Pyramide saison 2021/2022 et suivantes**

La commission réajuste son projet de refonte de la pyramide du district prévu au début de la saison 2019/2020. Lors des saisons précédentes, la baisse des engagements d'équipes faisait que le nombre d'équipes en D5, se rapprochait de celui du championnat D4.

Pour la **saison 2021/2022**, nous aurons **2 D1, 4 D2, 6 D3, 8 D4 et XX D5**

L'objectif est d'avoir une pyramide cohérente lors de la **saison 2024/2025** à savoir **2 D1, 3 D2, 5 D3, 7 D4 et XX D5**

La pyramide évoluera sur 3 saisons :

- Fin de saison 2021/2022 : Passage à 2 D1, 4 D2, 6 D3, **7 D4** et XX D5
- Fin de saison 2022/2023 : Passage à 2 D1, 4 D2, **5 D3**, 7 D4 et XX D5
- Fin de saison 2023/2024 : Passage à 2 D1, **3 D2**, 6 D3, 7 D4 et XX D5

→ **Saison 2021/2022**

La commission fait un rapide tour d'horizon sur la saison 2021/2022 qui se déroulera avec les mêmes équipes que cette saison si celle-ci est déclarée saison blanche.

3. Coupe de France

La commission félicite les clubs du département : Angers SCO et Saumur OFC pour leur qualification en Coupe de France. Elle leur souhaite le meilleur lors de ce 8^{ème} de finale début avril.

4. Divers

4.1 Compte-rendu visio clubs du vendredi 5 mars

Eric SALMON fait un bilan des échanges en visio avec les clubs du district.
Un retour sera fait auprès des clubs début avril.

4.2 Compte-rendu réunion CROC (Commission Régionale de l'Organisation des Compétitions) du mercredi 10 mars

Yannick TESSIER fait un retour sur les différents sujets abordés lors de cette réunion.

4.3 Document sur les réserves et réclamations

La commission valide le document réalisée par Audrey sur les réserves et réclamations qui sera envoyé à tous les clubs et mis sur le site du district.

Prochaines réunions : Sur convocation

Le Président	Le Secrétaire
Yannick TESSIER	Jacques CHARBONNIER

